



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

L'ÉQUITATION EN FRANCE ET EN EUROPE

N°16 • MAI 2023

Lettre d'information relative à l'actualité française et européenne pour la filière équestre.

Le poney-club et centre équestre à la française est un modèle unique au monde. Les cavaliers peuvent pratiquer l'équitation, au sein des structures équestres, à un moindre coût grâce au partage de la cavalerie, des infrastructures et de l'enseignement. Cela a permis à l'équitation en France d'être accessible au plus grand nombre. Cette organisation originale fait de la Fédération Française d'Équitation (FFE) l'une des premières Fédérations Olympiques sportives en France. Elle rassemble plus de 9 500 groupements équestres et 1,5 million de pratiquants dont 80% de cavalières. Au titre de sa délégation de service public délivrée par le Ministère des Sports, la FFE a pour mission de développer les pratiques, les formations et les compétitions sportives équestres. La FFE travaille en étroite collaboration avec ses partenaires européens à travers la Fédération équestre européenne (EEF – European Equestrian Federation) et ses homologues internationaux à travers la Fédération Equestre Internationale (FEI) et la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE).

ÉDITO



© FFE/PSV

Ce premier trimestre de l'année 2023 fut particulier pour les acteurs du monde agricole.

La sécheresse hivernale inédite que nous avons vécue, et qui touche de nombreux départements, amène tous

les acteurs agricoles à se questionner sur leur gestion de la ressource en eau. Les poney-clubs et centres équestres ne sont pas épargnés, l'eau est indispensable pour abreuver les animaux comme les aires de pratique pour assurer la sécurité des équidés comme des cavaliers. Assurons-nous que le Plan gouvernemental pour une gestion résiliente et concertée de l'eau, présenté au mois d'avril, permettra une collaboration étroite avec les acteurs agricoles sur le partage et la préservation des ressources en eau.

Par ailleurs, les préoccupations en matière de bien-être animal se renforcent. Nous ré-

fléchissons aux moyens dont dispose notre fédération pour promouvoir les bonnes pratiques auprès des adhérents et sensibiliser les cavalières et cavaliers au bien-être des équidés. La prochaine révision de la législation européenne en la matière sera présentée à l'automne prochain par la Commission européenne. Elle doit représenter une opportunité de faire valoir les spécificités de la filière équestre française dans une réglementation multi-espèces.

Enfin, comme nous vous en avons informé en janvier, nous continuons à sensibiliser le Gouvernement à l'importance de sécuriser le taux réduit de TVA à 5,5% pour les activités équestres, d'autant plus attendue dans cette nouvelle période de crise.

L'engagement des équipes fédérales reste entier afin que nos athlètes, chevaux et cavaliers, puissent faire briller les sports équestres et le drapeau tricolore lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Serge Lecomte,
Président de la FFE.

SALON DE L'AGRICULTURE 2023

Une édition propice aux échanges institutionnels

Fière d'appartenir au monde agricole, la FFE était présente lors de la 59ème édition du Salon International de l'Agriculture (SIA) qui s'est tenue du 25 février au 5 mars au Parc des expositions à Paris.

Cela représente l'occasion de promouvoir les bienfaits des activités équestres notamment auprès des plus jeunes, grâce à la mise en place d'un poney-club éphémère, mais aussi auprès des pouvoirs publics, dont plusieurs représentants sont venus à la rencontre des équipes fédérales.

A l'occasion des visites respectives de Monsieur Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée aux Personnes handicapées, et de la Ministre déléguée chargée de l'Organisation



© FFE/ED

Echange entre Monsieur Frédéric Bouix, Délégué Général de la FFE, Madame Catherine Bonnichon-de Rancourt, Directrice des Affaires européennes et Institutionnelles et Carole Yvon-Galloux, Chargée de missions « Cheval et Diversité » de la FFE, avec Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

territoriale et des Professions de santé, Madame Agnès Firmin - Le Bodo, la FFE a présenté les actions menées en matière de médiation équine. S'appuyant sur des initiatives concrètes,





la FFE a pu illustrer les bénéfices de ces pratiques pour la santé physique et mentale des personnes en situation de vulnérabilité.

Lors de la venue de la Secrétaire d'Etat chargée de l'Écologie, Madame Bérangère Couillard, les actions fédérales en matière d'éducation à l'environnement auprès de nos cavaliers ont pu être abordées tout comme les mesures en matière de bien-être animal.

Pour clore cette édition, le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Marc Fesneau a été reçu par Frédéric Bouix. Sa visite a permis d'évoquer la future révision de la législation européenne en matière de bien-être animal et le rôle pédagogique des établissements équestres comme les poney-clubs afin de sensibiliser le grand public aux besoins fondamentaux des équidés.

La FFE a également reçu pour la première fois depuis le début de la nouvelle mandature, plusieurs membres du groupe d'études Cheval de l'Assemblée nationale, parmi lesquels Mesdames Christine Le Nabour (Ille-et-Vilaine) et Fabienne Colboc (Indre-et-Loire), mais également Madame Véronique Louwagie (Orne), membre du groupe cheval depuis 2012 et particulièrement attentive aux enjeux de la filière équestre. Freddy Sertin, Président dudit groupe d'études, a organisé cet échange commun avec le Délégué Général de la FFE, Frédéric Bouix et le Directeur Général de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), Monsieur Jean-Roch Gaillet. Cette rencontre a ainsi permis de présenter la filière équine, ses chiffres ainsi que ses nombreux enjeux et priorités.

Par ailleurs, les équipes fédérales ont eu l'opportunité de recevoir plusieurs autres membres du groupe Cheval tout au long de cette semaine de Salon, dont le Député du Calvados Jérémie Patrier Leitus, accompagné d'une délégation de maires de sa circonscription, ce qui a permis d'aborder les bénéfices concrets de la filière équestre pour les territoires ruraux.

Les Députés Géraldine Bannier (Mayenne), Anne-Laure Blin et Laetitia Saint-Paul (toutes deux élues en Maine-et-Loire), Eric Martineau (Sarthe), et Antoine Vermorel-Marques (Loire) nous ont aussi fait l'honneur de venir à la rencontre des équipes fédérales. Des échanges nourris ont également rythmé le Salon grâce aux visites des Sénateurs Daphné Ract-Madoux (Essonne), Arnaud Bazin (Val d'Oise), de la Vice-Présidente du Sénat Nathalie Delattre (Gironde), ainsi que celle du Député Louis Margueritte (Saône-et-Loire).

Ces rencontres furent propices aux échanges autour des différents axes de développement de l'équitation : sport, tourisme équestre, bien-être animal et médiation avec les équidés.

Engagée sur les sujets relatifs à la filière équestre, la Présidente du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale et Vice-présidente du groupe d'études Cheval, Madame Aurore Bergé est venue, comme chaque année, à la rencontre des équipes fédérales, afin d'évoquer les dernières actualités liées à l'équitation.

La FFE a également pu compter sur la présence du Sénateur de la Sarthe et Président du groupe d'études Cheval, Jean-Pierre Vogel, dont sa fine connaissance de la filière lui a permis d'évoquer, avec Christophe Plassard, Député de Charente-Maritime, et membre du groupe Cheval, les négociations qui se sont déroulées lors de l'adoption de la loi de finances pour 2023, et de la nécessité



©FFE/IED

Echange entre Frédéric Bouix, Délégué Général de la FFE et Catherine Bonnichon-de Rancourt, Directrice des Affaires européennes et Institutionnelles, avec Marc Fesneau, Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

de sécuriser le taux réduit de TVA à 5,5%. Ce sujet a également été au cœur des discussions avec le Député Christophe Blanchet (Calvados), et Secrétaire du groupe Cheval.

La venue du Député Belkhir Belhaddad (Moselle), co-président du Groupe de travail chargé du suivi de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, a permis d'échanger sur des grands enjeux en matière sportive pour la FFE tels que la lutte contre le dopage, et le sport sur ordonnance. Ils ont également évoqué avec Frédéric Bouix la nécessité de déployer des moyens nécessaires pour soutenir les équipes de France, qui représenteront les sports équestres lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

La venue du Sénateur Jean-Jacques Lozach (Creuse), membre des groupes d'études Cheval, et Pratiques sportives et grands événements sportifs, fut l'occasion de faire remonter les problématiques rencontrées par la FFE en matière de sport santé. En effet, la FFE est dans l'attente depuis plus de 3 ans de la publication d'un arrêté reconnaissant le brevet fédéral d'encadrement des activités équestres sport-santé comme formation permettant de dispenser ces activités, lorsqu'elles sont prescrites par le médecin traitant, à des patients atteints d'une affection de longue durée. L'équitation étant une pratique particulièrement bénéfique pour certaines pathologies, il paraît indispensable d'inclure ces activités dans le champ d'application réglementaire du sport-santé.

Les rencontres avec les Présidents ou élus d'exécutifs régionaux ou départementaux parmi lesquels Laurent Wauquiez, Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes et Florence Dabin, Présidente du Conseil Départemental de Maine-et-Loire furent propices aux discussions portant sur les projets structurants pour la filière équestre.

La FFE est ainsi pleinement engagée aux côtés de ses organes déconcentrés et des élus afin de les accompagner dans la valorisation de la filière équestre sur leur territoire, facteur incontestable de développement économique, social et culturel notamment pour les zones rurales, et sera de nouveau présente l'année prochaine pour venir à la rencontre du public et des élus.



LANCEMENT DES CONCERTATIONS PUBLIQUES NATIONALES DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DE LA LÉGISLATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Une révision déterminante pour les poney-clubs et centres équestres

Dans la perspective de la révision de la législation européenne relative au bien-être animal, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a engagé une concertation nationale avec l'ensemble des parties prenantes. Débutée le 10 mars dernier, cette concertation a pour objectif d'identifier les initiatives existantes des différents filières agricoles, les points de convergence entre les secteurs, ainsi que les marges de progression. Ces travaux visent à nourrir la position que la France défendra à l'occasion des discussions qui succéderont à la proposition de la Commission européenne.

La concertation s'articule autour de 4 groupes de travail qui concernent :

- La formation
- L'élevage
- L'accompagnement et la valorisation de la transition
- La protection des animaux pendant le transport

Ces travaux s'achèveront le 23 juin prochain lors de la réunion plénière qui permettra à l'ensemble des groupes de travail de partager leurs propositions.

Filière atypique au sein des autres productions agricoles du fait des différentes activités menées aux côtés des équidés (sport-loisirs, médiation équine, travaux agricoles), la FFE a été associée à cette consultation aux côtés des autres acteurs du secteur équin. En effet, le bien-être des équidés étant au cœur des préoccupations des professionnels du milieu équestre, la FFE souhaite que les besoins des professionnels soient pleinement représentés.

A travers ces groupes de travail, la FFE entend relayer les initiatives et les spécificités des activités équestres afin d'assurer une meilleure prise en compte de celles-ci dans les politiques publiques, notamment en matière d'accompagnement et de transition.

En effet, à mi-chemin entre le secteur sportif et agricole, les poney-clubs et centres équestres ont précédemment été exclus de la programmation 2014-22 de la PAC. Alors que le Plan Stratégique National (PSN) renvoie la mise en œuvre aux autorités de gestion, la FFE regrette certaines difficultés parmi lesquelles l'attribution de la Dotation Jeune Agriculteur pour des dirigeants d'établissements équestres, ou l'exclusion dans plusieurs Régions des projets équins concernant les appels à projets relatifs à la création et la modernisation des bâtiments d'élevage.

Il serait donc inexplicable d'imposer aux exploitants de nouvelles contraintes sur le bien-être animal, sans leur accorder les moyens d'assurer la transition.

Par ailleurs, l'introduction de nouvelles mesures doit être basée sur des éléments scientifiques et ne pas être synonyme de



©FFE/N.HODYS

contraintes économiques disproportionnées pour les professionnels. Depuis la publication du rapport de l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) concernant les conditions de transport des équidés*, la filière équine reste particulièrement vigilante aux actualités concernant la révision du règlement 1/2005 relatif au transport d'animaux vivants. En effet, certaines des recommandations paraissent inadaptées à la réalité des professionnels.

Comme mentionné dans la précédente lettre, l'EFSA a recommandé plusieurs pistes notamment celles de ne pas transporter les équidés au-delà de 25 degrés à l'intérieur du véhicule et d'accorder à l'animal 40 cm de chaque côté dans un transport individuel. Bien que partageant les objectifs de bien-être des équidés, il serait disproportionné d'appliquer des règles strictes sans prendre en compte les circonstances dans lesquelles le déplacement est effectué.

Par ailleurs, la FFE participe activement, au travers de son adhésion à l'European Equestrian Federation et la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, à la définition d'une position commune élaborée dans le cadre de l'European Horse Network. Le prochain échange organisé en juin par le MEP Horse Group présidé par l'eurodéputée, Hilde Vautmans, sera consacré à ce sujet.

La FFE espère que ses contributions seront prises en compte dans le cadre de ces travaux aux niveaux national comme européen, permettant ainsi l'adoption d'une législation à la fois ambitieuse et pragmatique pour améliorer le bien-être des équidés, tout en proposant des mesures proportionnées et des moyens d'accompagnement pour l'ensemble des acteurs.

*EFSA - Welfare of equidae during transport - 7 septembre 2022



CONGRÈS CHEVAL ET DIVERSITÉ

Une seconde édition réussie autour du thème « Le cheval au cœur de la relation »

La Fédération Française d'Équitation a réuni au Parc équestre fédéral les 6 et 7 avril derniers, près de 180 acteurs professionnels du cheval et de la médiation – enseignants d'équitation, médiateurs équins, médecins, équithérapeutes, éthologues, écrivains ou encore cavaliers de haut niveau... – autour de conférences, témoignages et débats sur la thématique « *Le cheval au cœur de la relation* ».

Après une première édition autour du sujet « *le cheval partenaire de santé, de la prévention à la reconstruction* » en 2019, la FFE a souhaité cette fois-ci, axer les échanges autour des leviers permettant de révéler le rôle du cheval dans les parcours de vie, l'accompagnement des acteurs et des porteurs de projets ainsi que les divers axes de la médiation équine développés par la FFE.

A la faveur de plusieurs tables rondes réalisées autour d'experts, les congressistes ont alors pu, grâce à des exemples précis et des témoignages de professionnels du soin et du monde équestre, prendre la mesure de l'infinité des situations et contextes possibles (handicap, soins, sport-santé, accompagnement psychosocial, prévention des violences et accompagnement des victimes...) dans lesquels le cheval joue un rôle primordial. Les actions fédérales actuellement développées ont également fait l'objet d'une présentation au travers des différents projets réalisés par la FFE et ses partenaires, tels que le déploiement du programme Cheval et Altérité, soutenu par le fonds de dotation Paris 2024, et la présentation de l'engagement de la FFE au service du sport-santé. Enfin, le fonds de dotation de la FFE, EquiAction, a exposé le projet grâce auquel près de 80 résidents de 9 EHPAD répartis sur l'ensemble du territoire, vont bénéficier de cycles de 12 séances de médiation avec les équidés.

Par-delà le partage d'expériences si précieux entre professionnels - tous convaincus des bienfaits de la relation du cheval pour l'homme - la FFE entreprend depuis plusieurs années une approche institutionnelle pour faire reconnaître la médiation dans les politiques publiques. Elle souhaite aussi objectiver ces bienfaits, notamment au travers de travaux de recherches qu'elle co-finance. Dans cette démarche, Monsieur Mohamed Moulay, Conseiller régional Centre-Val de Loire et Délégué auprès du Président, chargé des sports, Monsieur Jean-Louis Desnoues, Président du Comité régional olympique et sportif Centre-Val de Loire et Madame Catherine Bourdès, Commissaire générale et Haute fonctionnaire à l'égalité des droits au Ministère des armées sont venus assister aux tables rondes et échanger avec les intervenants et congressistes. De nombreux messages institutionnels ont également été partagés, justifiant le bien-fondé de la démarche fédérale.

Retenue par un déplacement avec la Première ministre, Agnès Firmin Le Bodo, Ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, qui devait être présente au Congrès, a souhaité transmettre un message vidéo aux congressistes. Elle y reconnaît le bénéfice indéniable de la présence du cheval auprès des publics vulnérables ainsi que l'importance de la médiation équine comme complément à l'offre de soins conventionnels. Elle



Exercice d'hippothérapie pour montrer comment la posture à Cheval peut améliorer la motricité et la mobilité, animé par Léa Meyer, Masseur kinésithérapeute.

a tenu à saluer plus particulièrement le partenariat de la FFE avec France Alzheimer qui permet de multiplier l'offre de séances d'équithérapie sur l'ensemble du territoire.

Marie-Amélie Le Fur, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), retenue par des événements liés à la Semaine Olympique et Paralympique qui se déroulaient concomitamment, a également tenu à adresser par vidéo ses remerciements à toutes les personnes engagées pour faciliter l'accès au sport aux personnes en situation de handicap. Ayant elle-même bénéficié de séances d'équithérapie lors de son parcours de reconstruction, elle confie avoir gardé « *de très beaux souvenirs de ces séances* ». Elle espère que la prochaine échéance olympique et paralympique permettra de renforcer la place du sport dans le quotidien de chacun.

Ne pouvant être présente à Lamotte-Beuvron, Mariya Gabriel, Commissaire européenne en charge de l'Innovation, la Recherche, la Culture, l'Éducation et la Jeunesse, a également souhaité adresser un message par une lettre dans laquelle elle rappelle le rôle du sport dans nos sociétés ainsi que les outils européens de financement avec Erasmus +, notamment pour renforcer concrètement l'inclusion et la cohésion sociale. Elle conclut son message par ces mots : « *Je sais combien précisément l'équitation permet cet accompagnement, cette inclusion et cette médiation, si nécessaire dans certaines circonstances comme la lutte contre le cancer ou le harcèlement. L'équitation, c'est cette connexion unique entre l'humain et l'animal et nul ne peut douter de ses bienfaits* ».

Enfin, retenue par des obligations liées à son mandat, Madame Aurore Bergé, Présidente du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale et Vice-présidente du groupe Cheval, a quant à elle insisté dans un message vidéo sur le fait que l'équithérapie, par son rôle crucial auprès de publics très variés et dans des situations très diverses, prouve que l'équitation garde toute sa place dans nos sociétés actuelles.

Ce Congrès répondait aux attentes des participants de pouvoir



partager et échanger avec d'autres professionnels sur leurs projets, leurs fonctionnements et trouver des synergies entre eux. Il a également confirmé le recours de plus en plus fréquent à la médiation avec le cheval et l'importance de son rôle dans l'accompagnement des personnes. L'ensemble des sessions a permis d'aborder des sujets sociétaux complexes tout en envisageant les applications dans les différentes pratiques professionnelles avec

le cheval. Ainsi chacun des participants a pu s'enrichir, s'approprier et se nourrir de la diversité des présentations et échanges, y compris lors des temps de convivialité pensés pour faciliter ces rencontres.

Retrouvez [ici](#) plus de détails sur le Congrès.

VISITES INTERNATIONALES

Le modèle français de développement de l'équitation s'exporte à l'international

Visite d'une délégation FFE en Chine



©Nanjing Jiming Equestrian Club

Rencontre avec les clubs FFE en Chine, à Nanjing, le 13 avril 2023.

Du fait de son implantation historique, l'équitation de loisir et de compétition est particulièrement développée sur le continent européen. Cependant, la demande internationale, en particulier en Chine, est en constante évolution. Fort de ce constat, la FFE collabore depuis plusieurs années avec la Chinese Equestrian Association (CEA) et les établissements équestres chinois pour exporter le modèle économique français de façon durable.

En effet, en 2022, la Chine comptait 44 établissements équestres représentant 2 238 licenciés, où une dizaine d'enseignants d'équitation diplômés d'État français travaillent en collaboration avec ces établissements.

Dans ce contexte, une délégation de la FFE, composée de Jean-Yves Camenen, Chargé de mission Asie et de Laura Suau, Chargée de projets Relations Internationales, s'est rendue en Chine, du 10 au 16 avril 2023. Accompagnée par Michelle Chen, Chargée de mission en Chine, la délégation est partie à la rencontre des dirigeants des établissements équestres chinois partenaires de la FFE et des enseignants français expatriés. Cette visite a notamment permis de faire un état des lieux des activités mises en place en Chine et de recréer du lien avec les dirigeants, après trois ans d'absence dûe à la crise sanitaire.

Dans le cadre de cette visite, 36 clubs partenaires ont pu également participer à deux journées de séminaires qui se sont tenues à Pékin (Nord-Est) et à Nanjing (Sud-Est). Ces temps

d'échange ont notamment permis de rappeler les activités réalisées par la FFE et de présenter les structures partenaires. Deux tables-rondes consacrées à la présentation de l'avantage du système français et des spécificités des enseignants et de la cavalerie française, ont permis aux dirigeants et employés de clubs d'échanger avec les représentants de la Fédération et de poser toutes leurs questions. Des visites de clubs ont également été organisées à Pékin, Nanjing, Chengdu et Shanghai afin de présenter les structures ayant mis en place le système de la FFE.

Ces journées ont également été l'occasion de rencontrer les équipes de la Fédération équestre chinoise, dont le Secrétaire Général, Monsieur Guowei Zhing, le directeur du développement, Monsieur Tianbo Hou et le directeur business, Monsieur Chen Jiuging. Les discussions ont permis de renforcer les liens avec la Fédération et de réfléchir aux potentiels partenariats contribuant à développer la pratique de l'équitation en Chine.

Les représentants de la FFE ont également échangé avec la Beijing Turf and Equestrian Association, association des sports équestres à Pékin, avec laquelle la FFE avait déjà collaboré dans le passé afin de mettre en place et d'animer les circuits de compétition de la Région.

Enfin, la FFE travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration d'un partenariat avec Fouganza - marque des produits équestres de Décathlon - en Chine dont elle a rencontré les équipes. Ce partenariat a pour objectif d'exporter la marque française et d'équiper en matériel les clubs FFE.

Lors de ce déplacement, les représentants de la FFE ont pu constater un enthousiasme tangible de la part des établissements équestres et des différentes organisations rencontrées en faveur de l'adoption du modèle français.

Visite d'une délégation chilienne en France

Parallèlement aux actions menées en Chine, des discussions ont eu lieu entre la Fédération équestre chilienne (FECH), l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) et la FFE.

Celles-ci ont conduit à la signature d'une convention de partenariat le samedi 22 avril 2023, à Saumur, en présence de Victor Rios Salas, Président de la FECH, de Jaime Poblete, délégué technique en charge de l'éducation et des Jeux panaméricains 2023, Jean-Roch Gaillet, directeur général de l'IFCE, et Laura Suau,



@FFE/EB

Accueil de la Fédération Equestre Chilienne et de l'IFCE au Parc équestre fédéral, le 24 avril 2023, avec Laura Suau (FFE), Victor Rios (Président de la FECH), Laurence Cornaille (IFCE), Jaime Poblete (Conseiller de la FECH), et Cécilia Doo-Teggour (FFE).

chargée de projets Relation internationales et représentant pour l'occasion Serge Lecomte. Ce partenariat a pour objectif de développer et promouvoir la pratique de l'équitation au Chili en se focalisant sur la formation des instructeurs et l'implantation du système pédagogique développé par la FFE.

Les partenariats en cours

Outre la Chine et le Chili, la FFE collabore avec d'autres pays depuis plusieurs années. En 2020, la FFE s'est engagée dans un projet de développement de tourisme équestre dans la région Fès-Meknès, au Maroc.

La FFE est également en lien avec la Korea Racing Authority. Ce partenariat vise à la mise à disposition de deux entraîneurs français pour une période de trois mois, qui prennent en charge l'entraînement des chevaux, de la préparation des épreuves et de l'enseignement de l'équitation.

Outre la promotion du modèle de développement de l'équitation à la française (cheval partagé, formation des enseignants, programme pédagogique, environnement de pratique adapté) et les valeurs qui en découlent, ces différents partenariats ont aussi pour objectif de faire rayonner toute la filière équine française, et d'entraîner les acteurs économiques de la filière équine (équipementiers, alimentation équine, maréchaux, vétérinaires, etc.) dans le sillage de ces partenariats à l'international. C'est également une contribution au rayonnement de la France dans le cadre d'une diplomatie sportive.

SPORT FORUM

Le sport européen au cœur des préoccupations sociétales

Comme chaque année, la Commission a organisé son EU Sport Forum les 2 et 3 mai en Suède (Stockholm), Etat membre assurant la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne.

Catherine Bonnichon - de Rancourt, Directrice des Affaires européennes et Institutionnelles de la FFE et récemment élue présidente du comité Union européenne de l'EEF, a assisté aux différentes tables rondes consacrées notamment à la place des femmes dans le sport (du sport de masse au sport de haut niveau), à l'intégrité du sport et à la bonne gouvernance associant les athlètes ou encore à l'organisation d'événements sportifs durables en Europe et à l'inclusion de tous dans le sport.

Certains témoignages ont illustré les moyens d'organiser des événements durables avec notamment les organisateurs de l'UEFA en matière de limitation des émissions de CO² lors de l'Euro 2024 ou encore sur l'acceptation même de durabilité

des événements sportifs (impact social, droits de l'Homme, écologie...).

Ces réflexions prouvent, comme l'a exprimé Madame Viviane Hoffmann, Directrice Générale adjointe pour l'Education, la Jeunesse, le Sport et la Culture (EAC) à la Commission européenne, que le sport représente plus que le sport, mais aussi des valeurs. Ce secteur est totalement impacté par les questions contemporaines de changement climatique ou doit assumer sa responsabilité pour créer et soutenir une société plus inclusive.

Les réflexions de l'EEF sur la "social licence" ou encore les initiatives de la FFE dans le cadre de son programme Cheval et Diversité visant à permettre une plus grande accessibilité de cette activité avec ou autour du cheval démontrent que l'équitation peut également contribuer positivement aux besoins actuels et aux demandes sociétales.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

SAVE THE DATE : LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Un événement sportif attendu par nos clubs !

Évènement majeur pour les poney-clubs et centres équestres, la prochaine édition des Championnats de France se tiendra du 8 au 15 juillet 2023 (poneys) puis du 22 au 29 juillet 2023 (clubs).

Tout au long du mois de juillet, près de 2 000 clubs venus de toute la France font le déplacement au Parc équestre fédéral situé à Lamotte Beuvron, maison de famille des cavaliers, afin de concourir et tenter d'obtenir un titre de champion de France. Véritable aboutissement du projet sportif de chaque cavalier, cet évènement permet avant tout aux pratiquants de se dépasser et de se confronter à la compétition dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Un an avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, les équipes fédérales seront heureuses d'accueillir les cavaliers et leur famille lors de cet évènement majeur pour ce sport qui fait vivre les territoires ruraux ou urbains grâce à la vitalité des poney-clubs et centres équestres.



©FFE/MAINDRU

RETROUVEZ-NOUS

Retrouvez la FFE lors des prochains événements :

- **Championnats de France d'Équitation**
du 8 au 15 juillet 2023 (Poneys) - du 22 au 29 juillet 2023 (Clubs) - Parc Equestre fédéral - Lamotte-Beuvron (41)
- **Les Rendez-vous de Sologne (CSO, Dressage, CCE)**
du 23 au 26 Août 2023 - Parc Equestre fédéral
Lamotte-Beuvron (41)



POUR TOUTE INFORMATION

Fédération Française d'Équitation
Parc Equestre fédéral - 41600 Lamotte Beuvron

Affaires européennes et institutionnelles

Catherine Bonnichon - de Rancourt / +33 (0)2 54 94 61 14 / lettre.institutionnelle@ffe.com

Service Communication

+33 (0)2 54 94 46 74 / communication@ffe.com

